

Réf: Dossier 477732

Avis de constitution

SOCIETE « URBAN GO CIV » en abrégé « UGO CIV »

Siège ABIDJAN COCODY Riviera Bonoumin, Lot 847,
Ilot 61

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 10/02/2026 reçus par Me KOUADIO Brou Gaston, et enregistrés au CEPICI le 17/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « URBAN GO CIV » en abrégé «
UGO CIV »

Objet : - Transport public particulier de personnes et de marchandises, service de location de voitures, service de transport VTC ;
- plus généralement, la réalisation de toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY Riviera Bonoumin, Lot 847,
Ilot 61

Dirigeant(s) M SIDIBE MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-01286 du 25/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14876/GTCA/RC/2026 du 25/02/2026

